

Tribunes politiques

MON PARTI, C'EST LUNEL

Baisse du taux de taxe foncière :
promesse tenue !

L'équipe municipale entend poursuivre la baisse tendancielle de la pression fiscale engagée depuis le début du mandat. Depuis 20 ans en effet, le taux de la taxe foncière de Lunel stagne à un niveau significativement supérieur à celui des villes de taille comparable. L'attractivité de notre cité en pâtit. C'est la raison pour laquelle notre équipe s'est engagée à baisser le taux communal de deux points pendant le mandat. Ce niveau sera atteint dès 2023 !

En effet ce taux communal sera baissé de 0,50 point (deux fois plus que prévu) pour compenser, au moins partiellement, la hausse des valeurs locatives décidée par l'État pour tenir compte de l'inflation.

Depuis le début du mandat, les taux de taxe foncière ont donc été diminués de 2.18 points soit une baisse de 5.58%. Par cette mesure volontariste, la Ville de Lunel a permis aux Lunellois d'avoir 600 000 euros dans leur poche.

Au total, le budget 2023 de la ville, malgré un contexte très défavorable, prévoit un niveau d'investissement historique (plus de 18 millions), sans dégradation des grands équilibres financiers. Au contraire même puisque le niveau de la dette va diminuer à un niveau inédit depuis plusieurs années. Fiscalité contenue, dépenses maîtrisées, dette diminuée : le budget 2023 témoigne de la rigueur de la gestion financière de la ville, mais aussi, et surtout, de la volonté de l'équipe municipale de réussir la métamorphose de Lunel !

Monsieur le Maire, Directeur de la publication, n'est pas responsable des propos et des chiffres des groupes politiques.